

## Ecole Doctorale IAEM Lorraine

Compte rendu de la réunion du conseil du 8 juin 2023

Salle des actes (FST) de 14h à 17h30

**Présents (statutaires) :** François CHAROY, Emmanuel JEANDEL, Melika HINAJE, Souad BOUTAGUERMOUCHET, Aurore TRANCHINA, Nathalie SAUER, Frédéric ROBERT, Patricia VENTURIN représentant Jean-Philippe LAGRANGE, Camille LANUEL, Virgile BRODU, Jérémy DOUSSELIN, Maxime GROSSO, Gustave BAINIER, Jean-Marc RAULOT

**Présents (invités) :** Jean-Yves MARION (Dir. Loria) représenté par Sylvain LAZARD, Didier WOLF (Dir. CRAN).

### Procuration :

Philippe POURE pour Melika HINAJE  
Victor NISTOR pour Frédéric ROBERT  
Eric LEVRAT pour Nathalie SAUER  
Manuel FENDLER pour Frédéric ROBERT

### Ordre du jour

- Informations diverses
- Examen des candidatures au prix de thèse de l'Université de Lorraine au titre de l'ED IAEM et désignation du lauréat
- Examen et classement des candidatures au prix de thèse métropolitain du Grand Nancy « Territoire »

---

### 1. Informations diverses

#### *Renouvellement de la direction de l'Ecole Doctorale*

Didier Maquin rappelle qu'il a été nommé administrateur provisoire de l'ED au 1 septembre 2017 suite à la démission de Dominique Méry au cours de la dernière année de son mandat. Il a ensuite, quelques mois plus tard, été nommé rétroactivement Directeur de l'ED. Le contrat quinquennal de l'ED couvrait originellement la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2023 et celui-ci s'est transformé en sextennat s'achevant le 31 août 2024 à cause de la pandémie de COVID19. En accord avec le porteur du projet de l'ED, Frédéric Robert, il a décidé d'arrêter



ses fonctions au 31 décembre 2023. La procédure mise en place par l'UL pour le renouvellement de la direction de l'ED est donc la suivante :

1<sup>ère</sup> phase : administration provisoire de l'ED jusqu'à la fin du mandat en cours

- septembre 2023 : appel à candidature pour l'administration provisoire de l'ED
- début novembre 2023 : réunion du conseil de l'ED pour audition et avis
- courant novembre : passage au Conseil Scientifique
- décembre 2023 : nomination par la présidence

2<sup>ème</sup> phase : direction de l'ED (calée de façon identique pour toutes les ED)

- mars 2024 : appel à candidature pour la direction de l'ED
- mai 2024 : réunion du conseil de l'ED pour audition et avis
- juin 2024 : passage au Conseil Scientifique et nomination pour le 1<sup>er</sup> septembre 2024
- juin-juillet 2024 : préparation du renouvellement du conseil de l'ED
- 1<sup>er</sup> septembre 2024 : prise de fonction du directeur et du conseil

C'est une procédure assez lourde mais qui permettra, s'il le souhaite, au directeur nommé de pouvoir effectuer deux mandats consécutifs.

## **2. Examen des candidatures au prix de thèse de l'Université de Lorraine au titre de l'ED IAEM et désignation du lauréat**

L'Ecole Doctorale a reçu 16 candidatures pour le prix de thèse établissement Université de Lorraine 2023 au titre de l'ED IAEM Lorraine (c'est un nombre de candidatures exceptionnellement élevé par rapport aux années antérieures). Les dossiers de candidature devaient être envoyés à l'Ecole Doctorale au plus tard le 22 mai à midi. Tous les dossiers de candidature ont été rendus accessibles à l'ensemble des membres du conseil via le système numérique B'UL. La ventilation des dossiers auprès des membres du comité de direction de l'ED a été effectuée le 24 mai avec un retour demandé des expertises pour la date du 5 juin. Chaque dossier a été expertisé par deux rapporteurs, l'un relevant de la commission de mention de la thèse, l'autre relevant d'une autre commission. Ces rapports ont également été mis à disposition de l'ensemble des membres du conseil. Dans leur conclusion, les rapports devaient indiquer l'une des deux mentions suivantes : « candidature à considérer pour l'attribution du prix » ou « candidature à ne pas considérer pour l'attribution du prix ».

Lors de la réunion, et à l'occasion d'un premier tour de table, l'ensemble des rapports a été présenté en séance avec pour consigne de développer l'argumentaire pour les candidatures n'ayant pas été retenues pour l'attribution du prix afin de vérifier leur validité et leur cohérence. A l'issue de cette étape, 6 candidatures ont été retenues. Constatant que 3 candidats avaient un doctorat avec mention mathématique, un classement de ces 3 candidats a été effectué ce qui a conduit à réduire la liste des potentiels lauréats à 5 : Loïc DESGEORGES, Rémi DORGET, Ruben LOUIS, Pierre POPOLI, François PROTAIS.



Les rapports sur ces 5 candidatures ont de nouveau été lus en séance de façon détaillée. Une discussion s'est alors engagée sur chaque candidature en essayant d'avancer les points forts de chacune d'entre-elles. Devant l'impossibilité de dégager une candidature en particulier, les lettres de motivation des candidats et les lettres de présentation et de soutien des directeurs de thèse ont alors été examinées. Très rapidement, un consensus est alors apparu en faveur de la candidature de Monsieur Ruben Louis. Un tour de table a permis de vérifier l'unanimité des points de vue des membres du conseil sur cette candidature. Sans qu'il soit nécessaire de recourir à un vote formel, le conseil de l'Ecole Doctorale IAEM Lorraine a donc proposé la nomination de Monsieur Ruben Louis comme lauréat du prix de thèse de l'Université de Lorraine 2023 au titre de l'Ecole Doctorale IAEM Lorraine.

### **3. Examen et classement des candidatures au prix de thèse métropolitain du Grand Nancy « Territoire »**

Une seule candidature a été reçue pour concourir à l'obtention du prix de thèse métropolitain, celle de Loïc DESGEORGES. Compte tenu de la qualité du dossier, le Conseil a décidé de transmettre cette candidature au CLED. Le Conseil du CLED se réunira le 26 juin pour arrêter un classement des candidatures reçues.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 16H30

